

Enquête INSEE ressources et conditions de vie

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, de février à avril 2023, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

Réalisée par l'Insee, cette [enquête](#), à caractère obligatoire, est organisée en France et dans tous les pays de l'Union européenne. Elle vise à mieux comprendre l'exclusion sociale et la pauvreté, à mieux cerner les inégalités de ressources et à comparer la situation de tous les états membres.

Sont notamment collectées des données sur les revenus, la situation financière mais aussi sur l'emploi, le bien-être ou la santé. En 2023, les thèmes des conditions de logement, de la transmission des inégalités ou de l'efficacité énergétique du logement sont également abordés.

Dans le contexte actuel, connaître les conditions de vie financières et matérielles des ménages est encore plus important. Cela permettra de mesurer l'impact de la crise sanitaire sur la vie en France et de la comparer à celui qu'elle a eu dans les autres pays européens.

Les ménages sélectionnés (22 000 de France métropolitaine et des départements d'outre-mer) seront interrogés par un enquêteur de l'Insee muni d'une carte officielle l'accréditant. Ils seront prévenus individuellement par lettre qui leur spécifiera le nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la stricte obligation. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

[+] d'infos sur https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4230346/SRCV_depliant.pdf

